

ILG INVEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 2.509.802 euros
Siège social : 149 avenue du Maine – 75014 Paris,
883 508 681 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

DECISION UNANIME DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 1^{er} JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier juin à dix heures,

La société ILG INVEST, société par actions simplifiée au capital de 2.509.802,00 euros, dont le siège social est situé au 149 avenue du Maine, 75014 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 883 508 681, représentée par son Président, Monsieur Ivan MARCIANO.

Dénommée l'« **Associé Unique** »,

A conformément aux dispositions statutaires et légales applicables, adopté les décisions relatives à l'ordre du jour suivant.

ORDRE DU JOUR :

- Constatation de la démission de Monsieur Ivan MARCIANO de ses fonctions de Président de la Société ;
- Nomination du nouveau Président de la Société et autorisation donnée au Président de la Société, pour la conclusion d'un contrat de mandat social entre la Société et la société ILGGLI 770 LTD, déterminant les modalités d'exercice dudit mandat et sa rémunération ;
- Pouvoirs pour formalités ;

- Première décision -

L'Associé Unique, connaissance prise de la lettre de démission qui lui a été remise par Monsieur Ivan MARCIANO, aux termes de laquelle celui-ci l'a informée de sa décision de démissionner de ses fonctions de Président de la Société,

Constate la démission de Monsieur Ivan MARCIANO de ses fonctions de Président de la Société le 1^{er} juin 2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

- Deuxième décision -

L'Associé Unique, connaissance prise de la résolution qui précède,

Décide, de nommer la société ILGGLI 770 LTD, société à responsabilité limitée de droit israélien, au capital de 100 shekels israéliens, immatriculée sous le numéro 517340527, dont le siège social est situé

à Yefe Nof St 26 – 7879010 Ashkelon Israël, représentée par son Président, Monsieur Ivan MARCIANO, né le 9 septembre 1979 à Créteil (94000), et demeurant à Yefe Nof St 26 – 7879010 Ashkelon Israël, de nationalité française, en qualité de nouveau Président de la Société, pour une durée indéterminée,

Autorise la conclusion d'un contrat de mandat social entre la Société et la société ILGGLI 770 LTD, qui fixera notamment les modalités de rémunération du Président.

La société ILGGLI 770 LTD, représentée par son Président, Monsieur Ivan MARCIANO a accepté par avance les fonctions qui viennent de lui être conférées, a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour exercer lesdites fonctions, et a déclaré qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité, interdiction, ou déchéance de nature à faire obstacle à l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

- Troisième décision -

L'associé, en conséquence des résolutions qui précèdent,

Donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président associé.

Signé par :

Ivan MARCIANO

5BC2666788FD4AC...

Monsieur Ivan MARCIANO